

PAR-DELÀ LE FUTURICIDE QUELLE APRÈS-GUERRE À GAZA ?



STÉPHANIE LATTE ABDALLAH *

L'après-guerre dépendra des développements militaires et des pressions internationales, notamment américaines, mais aussi internes exercées sur les belligérants. Les modalités de cette guerre, conduite contre la population civile gazaouie et contre tout ce qui relève des possibilités de vivre à Gaza après la fin des hostilités, repoussent pourtant terriblement le temps d'après. Les conséquences humaines et matérielles de la guerre vont marquer dans la durée la population gazaouie, ainsi que les conditions matérielles et écologiques de la vie à Gaza. Par ailleurs, face à une impasse due à leurs échecs militaires, les autorités israéliennes actuelles semblent s'engager dans un état de conflictualité à long terme.

À la mi-mai 2024, plus de 35 000 Gazaouis ont été tués, en écrasante majorité des civils, dont au moins 15 000 enfants, sans compter ceux encore sous les décombres. Les

infrastructures médicales, universitaires, scolaires, les monuments, les lieux de culte, les habitations ont été lourdement détruits. L'ensemble de la population gazaouie, qui, de longue date a été toute entière assimilée au Hamas, est indistinctement ciblée, de même que tout ce qui permet d'envisager un futur à Gaza. L'armée israélienne a ainsi visé plus spécifiquement les élites intellectuelles et professionnelles, ceux qui soignent, forment et garantissent l'avenir des générations ou témoignent de la guerre (médecins et personnel de santé, enseignants, artistes et universitaires, journalistes). La Cour Internationale de justice a alerté le 26 janvier 2024 sur un risque de génocide et ordonné des mesures conservatoires pour l'empêcher. Elles n'ont pas été respectées par les autorités israéliennes qui ont continué à appliquer les mêmes méthodes de guerre et peu facilité l'entrée de biens et d'aide humanitaire.

* DIRECTRICE DE RECHERCHE AU CNRS (CÉSOR-EHESS)

Malgré une guerre futuricide, il y aura, d'une manière ou d'une autre, un après. Alors que l'on est suspendu à des négociations en vue de trêves devant conduire à terme à la cessation des hostilités, les autorités israéliennes mettent en place des dispositifs, qui pourraient devenir des modalités matérielles et spatiales de gouvernance à plus long terme. Ils s'opposent à un règlement politique et contrevennent aux termes mêmes des discussions en cours entre les belligérants.

Le Hamas, acteur majeur parmi les différentes factions gazaouies qui ont lancé l'attaque du 7 octobre et sont engagées dans la guerre, tente de se frayer des perspectives politiques pour sortir de la guerre et dessiner une après-guerre porteuse d'un horizon, et donc d'un futur pour la population de Gaza, et au-delà palestinienne, et ce après l'avoir précipitée dans une guerre terriblement destructrice, qui convoque la mémoire traumatique de la Nakba¹. Des perspectives politiques, qui lui permettraient de conserver une place dans le devenir collectif palestinien, alors que la politique et le rapport de force qu'il a établi avec Israël depuis deux décennies en ont fait, jusque-là, un acteur incontournable.

Six mois après son déclenchement, aucun des objectifs

militaires affichés par les autorités israéliennes n'a été rempli, ni l'éradication du Hamas, ni la libération des otages enlevés par les différentes factions palestiniennes le 7 octobre. Le commandement militaire du Hamas et des autres factions n'a à ce jour pas été atteint, et ces groupes n'ont pas perdu de leur force de frappe. Ils ont toujours la capacité de lancer des roquettes et s'attaquent aux soldats et blindés israéliens présents à Gaza. Si aucun des belligérants ne peut à présent se prétendre victorieux, l'enlisement dans la guerre et la persistance de la conflictualité accroissent la distorsion et l'asymétrie quant au futur. Futuricide pour la population gazaouie, cette conflictualité sans fin, quotidienne, maintient toute une population dans l'incertitude, la suspension, empêchant tout retour à ce qui constitue une vie normale, et ainsi toute projection dans un avenir à Gaza. À moyen terme, cette persistance conflictuelle est périlleuse pour le Hamas qui, s'il ne parvient pas à transformer l'action militaire en avancées politiques, perdra son crédit auprès de la société gazaouie et palestinienne, et risque d'être défait. Pour Netanyahu, le refus de la politique au profit d'une conflictualité sans fin semble à moyen terme lui garantir de se maintenir au pouvoir en s'appuyant sur ses soutiens les plus extrêmes. Ce faisant,

¹ La « catastrophe », qui renvoie à la guerre de fondation de l'État d'Israël de 1947-1949 qui a entraîné l'expulsion et le déplacement de plus de 900 000 personnes, devenues réfugiées.

PAR-DELÀ LE FUTURICIDE QUELLE APRÈS-GUERRE À GAZA ?

il engage dangereusement les vies des otages, ferme les possibilités de retour des habitants israéliens dans les localités du sud et du nord du pays, à portée de roquettes des groupes armés gazaouis et de celles du Hezbollah. Au-delà, il compromet toute future coexistence entre Israéliens et Palestiniens quelle que soit sa forme.

Cette guerre n'est pas comme les autres. Pourtant, se profile le glissement vers un mode d'action appuyé sur des dispositifs pérennes, présentés comme temporaires, à même de constituer des faits accomplis sur le terrain, similaires à ceux mis en œuvre en Cisjordanie depuis la répression de la seconde Intifada (2000-2006). Pour les gouvernements israéliens, dirigés par Sharon puis durablement par Netanyahu, l'horizon n'a alors plus été celui de la paix ni d'aboutir à une solution négociée dans le cadre d'une solution à deux États mais de gérer dans une optique managériale un état de conflictualité envisagée comme durable, tout en poursuivant activement la colonisation de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est. Des dispositifs à même d'éviter un règlement politique, qui ne mettent pas fin à l'état de guerre mais sont vus comme susceptibles d'amoin-drir son intensité. Après la seconde Intifada, en Cisjordanie,

les mécanismes de contrôle ont ainsi été redéployés pour un territoire pensé comme discontinu, en totale contradiction avec une logique frontalière classique, celle des frontières-lignes de l'État moderne et celles qui sont prises en charge par le droit international : il s'est agi de mettre en place un régime de mobilité, à même de gérer des flux et des circulations entre ce que l'armée a alors nommé des « *cellules territoriales* », des micro zones, au sein d'un espace strié, fragmenté. Les autorités israéliennes ont ainsi projeté deux types de systèmes de contrôle à l'intérieur même de la Cisjordanie : des dispositifs territoriaux qui ont été déployés de l'autre côté du Mur dit de séparation tels que des checkpoints fixes ou volants et différents types d'obstacles ; et des dispositifs non territoriaux, moins visibles mais durables et très structurants, ont été amplifiés, tels que le système de permis pour entrer en Israël ou dans les colonies² et le renouvellement d'une politique d'incarcération massive qui a déployé ce que j'ai qualifié de *toile carcérale*³. Ces deux mécanismes se sont appuyés sur un système de surveillance et de renseignement étendu. La projection du contrôle à l'intérieur des Territoires occupés a épaissi et démultiplié des frontières individualisées, mobiles et, ainsi,

² Il existe à présent plus de 100 types de permis différents.

³ Voir Stéphanie Latte Abdallah, *La Toile carcérale. Une histoire de l'enfermement en Palestine*, Paris, Bayard, 2021.

sans franchissement possible. En un sens, la Cisjordanie est toute entière devenue un lieu-frontière.

Cette gestion de la conflictualité, appuyée également sur le rôle assigné à l'Autorité palestinienne, a pu sembler contenir les résistances palestiniennes tout en permettant l'expansion des colonies aux yeux des gouvernements israéliens successifs, partisans de ce qu'Uri Ben Eliezer a qualifié d'hégémonie de la solution militaire. Pourtant, elle n'a pas entamé la volonté d'autodétermination des Palestiniens, ni empêché les nombreuses mobilisations civiles, le petit soulèvement entre 2014 et 2017 (la *habbeh*, nommée par la presse israélienne et internationale l'Intifada des couteaux), ou encore, depuis 2021 le développement dans le nord de groupes armés (La fosse aux Lions, les Brigades de Balata, Jénine, Tulkarem, etc.). L'expansion des colonies et les volontés affichées d'annexion de la Cisjordanie couplées aux incursions sur l'esplanade des mosquées, à la crainte d'une marginalisation totale de la question palestinienne avec la perspective d'une paix entre Israël et l'Arabie-Saoudite, ayant présidé au lancement de l'attaque du 7 octobre.

Gaza a constitué une de ces *cellules territoriales* quand l'ensemble des mouvements de biens et de personnes a été contrôlé et circon-

crit. Depuis le désengagement unilatéral israélien en 2005, Gaza est devenue un « territoire ennemi », actant ainsi une gestion territoriale et militaire séparée et distincte de la Cisjordanie. Isolée, sous blocus israélien et dans une moindre mesure égyptien, enfermée par la terre, la mer et les airs, Gaza a dans le même temps retrouvé à cette occasion une unité territoriale qui a limité les incursions militaires aux périodes de guerre et empêché les arrestations régulières et massives qui ont été le lot quotidien de la Cisjordanie. Au 6 novembre 2023, les Gazaouis ne représentaient qu'un peu plus de 4 % des prisonniers politiques palestiniens⁴. Depuis, des milliers de personnes ont été arrêtées à Gaza, dans des rafles visant les hommes entre 18 et 45 ans, rappelant là encore, la guerre de 1948. Des hommes qui ont été fréquemment torturés, certains ayant été sommairement exécutés, d'autres ayant disparu. Début mars 2024, la proportion de détenus de Gaza était à minima de 20 %. À présent, on ne parvient plus à avoir de chiffres fiables concernant les Gazaouis, et par extension concernant les détenus palestiniens en Israël. Ils étaient 9 088 selon le Service des Prisons d'Israël début mai 2024 auxquels s'ajoutent 865 gazaouis détenus sous le statut de combattants ennemis illégaux⁵, mais ces chiffres ne tiennent pas

⁴ Que les autorités israéliennes nomment des détenus de sécurité. <<https://www.addameer.org/statistics>>.

⁵ <<https://hamoked.org/>>.

PAR-DELÀ LE FUTURICIDE QUELLE APRÈS-GUERRE À GAZA ?

compte de tous ceux emmenés dans des camps militaires. Gaza, même assiégée, apparaissait à contrario et paradoxalement comme un espace où un devenir politique séparé et plus autonome a été possible pour le gouvernement du Hamas. Par ailleurs, sa branche militaire a développé localement un arsenal et des infrastructures militaires conséquentes.

L'après, vu par les autorités israéliennes actuelles, pourrait dès lors ressembler à un management du conflit par les infrastructures, dans un territoire qu'il s'agit à présent de fragmenter et d'enserrer entièrement pour permettre une gestion au plus près de zones restreintes, au sein desquelles des incursions fréquentes seraient possibles. Un territoire gazaoui qui a déjà été rendu discontinu par le creusement d'une large route militaire israélienne – la route 749 ou corridor de Netzarim – qui divise le nord du sud. Il a également été réduit par l'extension à 1 km de la buffer zone qui s'étendait sur l'ensemble de ses frontières⁶, et depuis le 7 mai 2024, Gaza est entièrement encerclée, alors que l'armée a pris le contrôle d'une zone de 3,5 km incluant le point de passage de Rafah. À ce jour, les autorités israéliennes

ont la maîtrise de tous les points de passage vers l'extérieur, tout comme c'est le cas en Cisjordanie, et ainsi des mobilités de personnes et de biens vers l'extérieur, mais aussi entre les parties nord et sud de Gaza. En dépit des attaques des groupes armés palestiniens sur les espaces où stationnent les soldats israéliens, ce dispositif pourrait à l'avenir être augmenté par d'autres morcellements territoriaux, créant ainsi tout comme en Cisjordanie un « régime frontalier domestique »⁷.

La construction à grand frais par l'armée américaine d'un quai flottant destiné à permettre l'accostage de bateaux commerciaux⁸ participe d'une même visée gestionnaire et infrastructurelle du conflit. Les denrées et les biens divers ainsi acheminés seront ensuite débarqués sur une jetée connectée à un vaste espace de 27 hectares, situé dans le prolongement de la route 749. Il a été entièrement vidé à cet effet, et permettra notamment leur stockage. Une base militaire doit également y être construite afin d'opérer un terminal israélien à même de contrôler à long terme les passages entre le nord et le sud de Gaza, actuellement filtrés par deux checkpoints (un sur la route côtière et l'autre sur la route centrale Salah

⁶ Sauf jusqu'au 7 mai 2024 celle avec l'Égypte à Rafah.

⁷ Hilla Dayan, « Regimes of Separation: Israel/Palestine and the Shadow of Apartheid », in Adi Ophir, Michal Givoni et Sari Hanafi (eds.), *The Power of Inclusive Exclusion: Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*, New York, Zone Books, 2009, p. 281-322.

⁸ L'ensemble est estimé à 320 millions de dollars.

ad-Din). Ce dispositif maritime ne permet qu'une entrée restreinte de biens, de l'ordre de 150 camions par jour, soit bien moins que ce que peut permettre un seul des 7 points de passage terrestres existants.

Il s'agit le plus probablement de limiter les entrées de biens par les passages terrestres et de fortifier murs et barrières militarisés autour de Gaza. Redéployant le siège déjà à l'œuvre, ce nouveau dispositif de triage sera d'autant plus à même de remplacer les acteurs, notamment humanitaires, habilités à fournir biens et matériel à Gaza. Ce nouveau calibrage des échanges et de l'humanitaire sur des objectifs gestionnaires militarisés va de pair avec la disqualification à l'œuvre de l'UNRWA⁹. Les autorités israéliennes tentent en effet depuis plusieurs années de démanteler cette agence des Nations unies parce qu'elle représente le droit des réfugiés palestiniens, tel que défini par la résolution 194 (III) de l'Assemblée Générale des Nations unies de décembre 1948, et qu'elle est devenue une véritable administration palestinienne depuis sa création en 1950. Elle gère un vaste réseau d'écoles, de centres de santé et de services sociaux, tout particulièrement et notamment à Gaza, et

emploie 13 000 Gazaouis¹⁰. Elle participe ainsi d'une autonomie palestinienne, à contrario d'autres formes d'action humanitaire. Il ne semble pas cependant que des pays arabes tiers tel que la Jordanie ou l'Égypte, les Émirats Arabes Unis acceptent de gérer ces acheminements de denrées et de biens dans cette zone, tel que cela a été un temps pensé.

L'implication des États-Unis dans ces dispositifs - il a été annoncé qu'une entreprise privée américaine, constituée d'anciens militaires, opèrerait au point de passage de Rafah - questionne fortement leur capacité à peser pour la création d'un État palestinien¹¹, et pour le respect de l'expression démocratique et du droit à l'autodétermination des Palestiniens. Dans l'optique de la succession de Mahmoud Abbas, les États-Unis poussent à des réformes fonctionnelles, et à certains égards cosmétiques, d'une Autorité palestinienne très contestée particulièrement en raison de sa coopération constante avec les autorités occupantes, maintenue en dépit de la guerre à Gaza, et de son autoritarisme.

La nomination de Mohammed Mustapha comme nouveau pre-

⁹ Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient.

¹⁰ Elle délivre des services à 5,9 millions de réfugiés palestiniens enregistrés à Gaza (1,6 million), en Jordanie, en Syrie, au Liban et en Cisjordanie, et emploie 25 000 personnes, qui sont pour l'essentiel des réfugiés palestiniens.

¹¹ Et ce, sans compter la possibilité d'une réélection de Trump en novembre 2024.

mier ministre a été largement désapprouvée par la population palestinienne dans la mesure où elle ne répond pas à une refondation démocratique qui puisse représenter ses aspirations. A contrario, un Marwan Barghouti, incarcéré en Israël depuis plus de 20 ans, est donné vainqueur de toute élection présidentielle depuis plus de 10 ans, et ce quel que soit son adversaire. Encore plus populaire ces derniers mois, il est jugé intègre et à même de favoriser à la fois une réconciliation entre les différentes factions palestiniennes, et notamment entre les deux autorités concurrentes de Ramallah et de Gaza, et de porter des perspectives de paix dans le cadre, dans un premier temps, d'une solution à deux États¹².

Emblématique d'un front carcéral d'opposition à l'Autorité palestinienne, Marwan Barghouti a été l'instigateur du document des prisonniers, qui entendait empêcher la scission Fatah-Hamas, signé en 2006 par les représentants des branches prison de toutes les factions palestiniennes. Ce document est aussi le premier à proposer une position stratégique commune

à tous les partis, en se positionnant pour l'établissement d'un État palestinien sur les frontières d'avant 1967. On peut considérer que c'est une reconnaissance de facto d'Israël pour le Hamas et le Jihad islamique. S'il a suscité des remous au sein du Hamas - la direction le désavoue d'abord, soutenant qu'il n'engage que les leaders en détention - cette position a fait son chemin et, en 2017, un document politique revient clairement sur la charte du Hamas de 1988. Les mentions antisémites ont été enlevées, et sans reconnaître explicitement Israël, le Hamas y admet la possibilité de création d'un État palestinien sur les frontières d'avant 1967. C'est sur la base de ce document des prisonniers, socle d'une unité palestinienne, que les élections nationales palestiniennes prévues en 2021 (législatives, présidentielles puis du Conseil national palestinien, l'assemblée de l'OLP) avaient pu être lancées avant d'être annulées par Mahmoud Abbas, qui craignait que son courant au sein du Fatah ne soit mis en minorité au profit d'un arc d'opposition tout autant constitué par les deux listes fathaouies concurrentes -

¹² Ces dernières années, les différents sondages effectués dans les Territoires occupés montrent que la préférence pour des solutions dites à un État (plus portée par les jeunes générations) ou par celle à deux États s'est située autour de 30 %. Depuis le 7 octobre, celle à deux États a été plus soutenue, particulièrement à Gaza, pour s'élever à 45 % des personnes interrogées. Voir <<https://www.pcpsr.org/en/node/973>>. Ces réponses sont largement tributaires de la perception de leur faisabilité. Par ailleurs, ces perspectives recouvrent en fait nombre de possibilités différentes, ce qui relativise plus encore ces pourcentages.

dont celle de Marwan Barghouti –, que par celle du Hamas, et par des candidats de gauche.

Figure résistante et figure de l'unité, qui appuie l'idée d'une intégration du Hamas et du Djihad islamique au sein de l'OLP, le Hamas s'est de longue date engagé à le faire libérer dans le cadre d'un accord¹³. S'il n'y est pas parvenu en 2011 lors de l'échange de 1 027 prisonniers palestiniens contre le soldat Gilad Shalit, il n'entend pas transiger dans les tractations en cours pour un cessez-le-feu et la libération des otages capturés le 7 octobre. En dépit de positionnements distincts entre la branche politique et la branche militaire du Hamas, qu'incarne à présent un Yahia Sinwar à Gaza, elles s'accordent sur cette libération, qui s'appuie aussi sur des vécus carcéraux communs. Le Hamas – et le Djihad islamique – multiplient les rencontres avec l'ensemble des factions palestiniennes au Qatar, au Caire, à Moscou et dernièrement à Pékin afin de parvenir à une réconciliation nationale et à leur intégration au sein de l'OLP. Ce

qui leur garantirait de surcroît une place politique une fois l'intense phase militaire passée.

Au-delà même de la question de la survie politique éventuelle de ces factions, celle d'une unité et d'une représentation démocratisée au sein de l'OLP paraît nécessaire puisqu'elle est la seule institution représentative de l'ensemble de la population palestinienne, celle des Territoires occupés et de la diaspora. Face à la perspective d'une conflictualité sans fin, appuyée sur une gestion infrastructurelle militarisée sur fond d'expansion coloniale à Gaza et en Cisjordanie, favoriser l'autonomie, l'autodétermination, l'expression démocratique du peuple palestinien dans le cadre d'élections nationales (législatives, présidentielles et au sein de l'OLP), un processus de décolonisation et une souveraineté sur les Territoires occupés en 1967 semble le préalable à toute forme d'accord sur un futur possible en Palestine et en Israël. Et ce, quelles que soient les formes que les deux peuples choisiront ensuite pour vivre sur une terre partagée.

Mai 2024

¹³ Voir *La Toile carcérale...*, *op. cit.*